



Doc. 13227
26 juin 2013

Dialogue postsuivi avec «l'ex-République yougoslave de Macédoine»

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 23, ajouter la phrase suivante :

« L'Assemblée encourage le rapporteur à effectuer des visites fréquentes dans le pays afin de soutenir et d'évaluer le déroulement de l'exécution des obligations et engagements dans le cadre du dialogue postsuivi. »

Déposé par:

IVANOVSKI Igor, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", SOC
ALIU Imer, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
NIKOLOSKI Aleksandar, "L'ex-République yougoslave de Macédoine", PPE/DC
STOILOV Yanaki, Bulgarie, SOC

1. 2013 - Troisième partie de session

